

# Compromis à la belge : vous pouvez copier, mais vous devez payer.

VOUS DÉSIREZ COPIER CET ARTICLE ?  
DÉCOUVREZ LES DROITS À PAYER  
SUR [WWW.COPIEPRESSE.BE](http://WWW.COPIEPRESSE.BE)

Le respect des droits des éditeurs et de leur métier est capital. Si leur travail et leurs publications ne sont plus rémunérés, ils ne pourront plus exercer leur métier. Quelle information restera-t-il alors ? Une information de qualité n'est pas l'effet du hasard. Pensez-y avant de copier.



COPIEPRESSE